

LES FAMILLES DE RESSOURCES Définition – Repérage - Affectation - Liste



L'affectation de la mère de famille est déterminante pour le bon fonctionnement des ressources.

Table des matières

1. Définition	
2. Repérage	
3. Nouveautés 2021	
4. Affectation	
5. Liste des mères de famille (au mois de décembre 2021)	
6. Compléments d'information	4

1. Définition

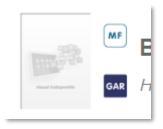
Les Familles de ressources permettent de partager diverses fonctionnalités et informations entre plusieurs ressources d'une même famille (manuels numériques du même type pour un éditeur, les banques de ressources numériques pour l'école, etc...). Pour cela, les différents membres d'une famille accèdent à une même application, fonctionnant le plus souvent en arrière-plan, la « mère de famille ».

2. Repérage



Les mères de famille sont livrées en même temps que les ressources auxquelles elles sont associées.

L'ensemble des mères de familles sont repérables par les initiales MF en haut à droite de chaque vignette.

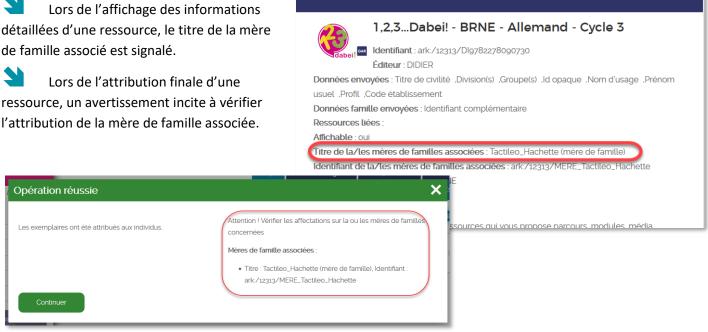


3. Nouveautés 2021

Présentation des évolutions apparues avec la dernière mise à jour de la console d'affectation.

Lors de l'affichage des informations détaillées d'une ressource, le titre de la mère de famille associé est signalé.

Lors de l'attribution finale d'une ressource, un avertissement incite à vérifier



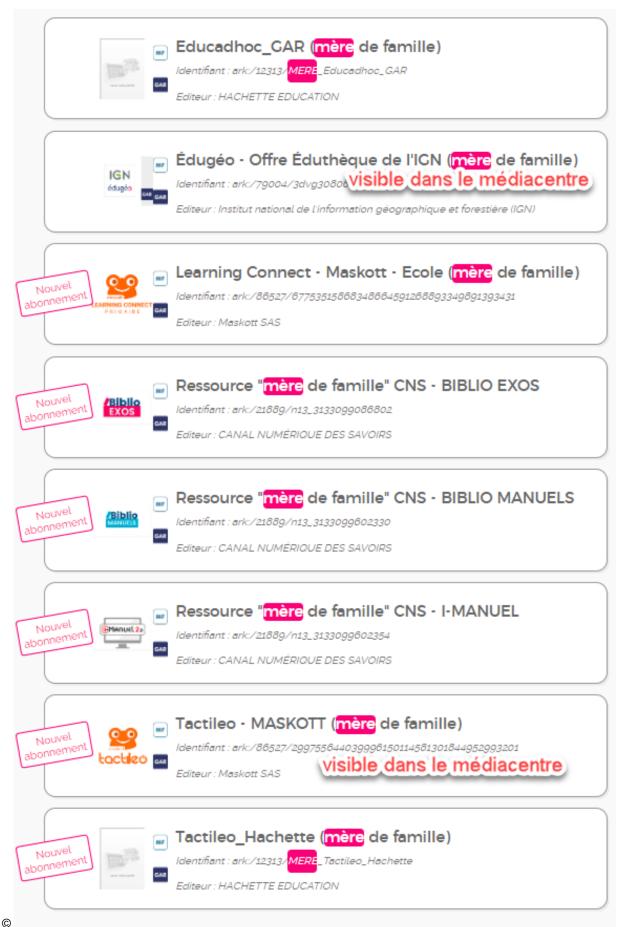
4. Affectation

Dans les cas les plus fréquents,

- la mère de famille est une application qui ne dispose pas d'une interface utilisateur. Dans cette éventualité, elle n'apparaît pas dans le médiacentre;
- Exception : Les mères de famille Tactileo-Maskoot et Edugéo-Offre Eduthèque de l'IGN sont exceptionnelement visibles dans les médiacentre pour accéder à chacune des plateformes.
- L'abonnement des mères de famille est de type « Établissement » (sauf Libmanuel en 2019). Elle sont distribuées en quantité illlimitées (∞) ;
- Même s'il est préférable d'affecter la mère de famille en premier, il est toujours possible de le faire après avoir affecté les ressources associées. Cependant dans ce cas, les données enregistrées avant l'attribution de la mère de famille ne seront plus accessibles après affectation de la mère de famille.

Dans ces conditions, il est préférable par défaut d'affecter toutes les mères de famille à toutes les populations de l'établissement dès leur apparition dans la console d'affectation. Le type d'abonnement « Établissement » permettra l'automatisation des affectations au cours de l'année scolaire en cours.

5. Liste des mères de famille (au mois de novembre 2023)



décembre 2023

6. Compléments d'information	
Le site du GAR https://gar.education.fr/etablissements-et-ecoles/	
2-5-1 Les familles de ressources https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-5-1 https://dane.ac-reims.fr/images/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-5-1 https://dane.ac-reims.fr/images/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-5-1 https://dane.ac-reims.fr/images/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-5-1 https://dane.ac-reims.fr/	
2-5-2 Les familles de ressources - Exemples-1 https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-utilisateur/2-5-2 Les familles de ressources - Exemples-1.pdf	